

## **Conseil Communal**

Rapport de la Commission ad hoc relatif au préavis municipal No. 07 /2021 :

" Demande de crédit de CHF 80'000.- TTC pour le remplacement pour une étude de rénovation du bâtiment sis Rue de l'Ancienne Poste 8 à Le Muids"

---

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Notre Commission s'est réunie en date du 17.05.2021 pour étudier le préavis susmentionné. Monsieur le Municipal Christian Dugon accompagné de Monsieur Alain Ghilardini ont répondu à nos questions à notre satisfaction et nous les en remercions.

### **Commentaires généraux**

La Commune d'Arzier-Le Muids est propriétaire du bâtiment cité ci-dessus: **L'ancien collège du Muids**. L'état de vétusté de ce bâtiment (anciennes salles de classe, 3 appartements) impose la réalisation de travaux.

Dans la foulée la Municipalité réfléchit à la mise en valeur locative de ce patrimoine.

Pour ce faire il apparait impératif de conduire une étude approfondie faisant l'inventaire de l'état du bâti et de son potentiel.

Dans l'enveloppe qui nous est proposée sont inclus notamment:

- nummérisation du bâtiment et élaboration de plans.
- analyse amiante.
- honoraires d'architecte, d'ingénieurs (accoustique; phonique; thermique et statique).

Après étude du préavis, nous proposons d'accepter ce dernier tel que présenté.

### Propositions d'amendements

Aucun.

### Conclusion

Après avoir pris connaissance du préavis municipal n° 07/2021 et en avoir débattu, la Commission a conclu à son acceptation tel que proposé.

Ainsi fait à Arzier-Le Muids, le 17.05.2021.

Mme Natacha Ruffet



M. Hervé Grossrieder

(excusé)

M. Patrick König



M. Claude Rossier



M. Pascal Voutat

